



VAUDREUIL-
SUR-LE-LAC

AVIS PUBLIC
PROMULGATION ET CERTIFICAT DE
PUBLICATION
RÈGLEMENT NO 387-2025-02

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné :

Que lors de la séance ordinaire du 16 décembre 2025, le conseil de la Municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac a adopté le règlement suivant :

**RÈGLEMENT 387-2025-02 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 387-2025 SUR
L'UTILISATION DE L'EAU POTABLE**

Que toute personne intéressée peut prendre connaissance de ce règlement au bureau de la soussignée, à l'hôtel de ville, durant les heures normales de bureau, ou sur le site internet de la Municipalité.

Ce règlement entre en vigueur le jour de la publication du présent avis.

DONNÉ à Vaudreuil-sur-le-Lac, ce 18 décembre 2025

(s) Danielle Coupal

Danielle Coupal
Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Danielle Coupal, directrice générale et greffière-trésorière atteste, par la présente, que j'ai publié l'avis public de promulgation ci-dessus en affichant deux (2) copies de celui-ci aux endroits désignés par le conseil municipal ainsi que sur le site internet et les réseaux sociaux de la Municipalité, ce 18 décembre 2025.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 18 décembre 2025.

(s) Danielle Coupal

Danielle Coupal
Directrice générale et greffière-trésorière